

N° Adhérent : «Adh_ref»
Adhérent en :
«DernierDeAdhon_DateFin»
Signataire des chartes :
«Signature_de_la_Charte»



CONVOCAATION
Assemblée générale Acepp

Paris, le 30 avril 2014

Cher(e)s ami(e)s, Cher(e)s adhérent(e)s,

Le temps de notre rendez-vous annuel est à nouveau arrivé et nous vous attendons avec impatience pour renforcer, relancer nos actions, nos projets, nos désirs d'avenir. **Rejoignez-nous à l'Assemblée générale du samedi 24 mai 2014 à l'Espace BSA, 11-15, rue Courat - Paris 20^e.**

Cette assemblée générale sera particulière car nous y **fêterons l'alignement, tant attendu, du financement des crèches parentales avec celui des autres lieux d'accueil petite enfance** (Prestation de Service Unique). C'est une **reconnaissance** pour notre réseau. **Saisissons cette occasion pour réfléchir ensemble à notre identité parentale, à notre avenir !**

Avec l'avènement des crèches sauvages, puis la naissance des crèches parentales, il y a déjà bien longtemps, ce n'est pas seulement l'institutionnalisation du mode de garde qui a été bouleversé, mais bien au-delà, c'est un réinvestissement de l'espace éducatif qui a été revendiqué : **« Les Parents sont et doivent rester les premiers éducateurs et coéducateurs de leurs enfants. »** Ainsi, depuis sa naissance **l'Acepp a revendiqué son droit à se questionner et à questionner la société sur l'éducation.**

Mais qu'entend-on par éduquer ? Qu'est-ce qu'une éducation réussie ? Ces questions qui paraissent simples n'ont pas forcément de réponse facile, surtout dans une société en changement, qui se cherche, qui recherche des solutions à des problèmes économiques et sociétaux. Nous en débattons à partir de l'intervention de Loïc Chalmel, professeur d'université en Sciences de l'éducation.

L'enjeu est bien sûr majeur, car les politiques familiale et éducative des années à venir se redéfinissent aujourd'hui. Qu'attend-t-on des crèches, des écoles ? Quelles vont être leurs pratiques éducatives ? Quels seront les principes pour évaluer la qualité de l'éducation donnée, sans oublier les moyens qui y seront associés ?

L'Acepp doit se positionner **pour faire valoir sa vision de la parentalité, de l'éducation et de l'enfance.**

Alors, venez nombreux, nous attendons vos inscriptions pour le 12 mai au plus tard. Si vous ne pouvez pas être présent, pensez à donner votre pouvoir de vote à votre fédération locale ou à nous le renvoyer avant le 22 mai.

Parentalement vôtre,

Samia Zemmit et Dennis Gomez
Présidents

L'ensemble des documents est disponible sur le site de l'ACEPP : www.acepp.asso.fr

Pièces jointes :

- Le programme incluant l'état des mandats des membres du Conseil d'administration,
- La fiche d'inscription à l'Assemblée générale à nous renvoyer **avant le 12 mai 2014**,
- L'acte de candidature au Conseil d'administration et le pouvoir de vote à **renvoyer avant le 22 mai 2014**